



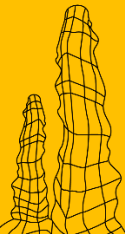
Rapport d'activités 2021

TABLE DES MATIERES

FONCTIONNEMENT	4
• RECRUTEMENTS	4
• ACTUALISATION DES STATUTS	5
• CONVENTION COLLECTIVE	5
• AGREMENT AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	5
• FINANCEMENTS DE L'ASSOCIATION	6
EVENEMENTS / COMMUNICATION	7
• CONGRES UCIN A MARSEILLE	7
AVANCEMENT DES COMMISSIONS THEMATIQUES	10
• FORMATION	10
• MILIEUX SOUTERRAINS ET ESPACES NATURELS PROTEGES	11
• TOURISME EXPERTISE	12
• ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & RECHERCHE SCIENTIFIQUE	15



1. Ensemble des intervenants et des organisateurs de la conférence scientifique « de l'exploration scientifique à la conservation des grottes et patrimoines karstiques » devant la fresque monumentale de Michel Renda. De gauche à droite : Fabien Hobléa | Luc Henri Fage | Éliette Brunel | Raphael Torquebiau | Jean-Marie Chauvet | Loïc Besnard | Roger Estève | Michel Renda
2. Paysage karstique de la réserve de la Phou Hin Pount – Projet KARST au Laos.
3. Groupe qui s'est rendu sur le terrain pour mettre en application la méthodologie EVALCAV à la grotte Saint-Michel.
4. Dans l'espace public du congrès de l'UICN. De gauche à droite : Manuel Monge Ganuzas | Fabien Hobléa | Roger Estève | Raphaël Torquebiau.
5. Elodie Lecornu devant les cascades de Choranche



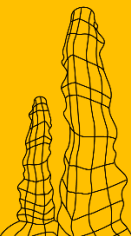
Dans une année marquée une nouvelle fois par les effets de la pandémie, l'IFREEMIS a su développer ses activités, asseoir sa position de centre de ressources par l'organisation de manifestations autour des milieux souterrains telle que la journée d'échanges techniques entre gestionnaires d'espaces naturels karstiques organisée en marge du congrès UICN de Marseille, développer son réseau par l'arrivée de nouveaux adhérents et la signature de nouveaux partenariats ainsi que le montage d'un projet structurant avec le lancement du projet pluriannuel REZOH-tufs financé conjointement par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'une des premières actions conduites en 2021 a consisté en l'actualisation des statuts afin qu'ils répondent aux grandes préoccupations environnementales et sociétales que sont le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution et ainsi nous permette de répondre à des appels à projets tels que ceux du Ministère de l'Environnement, de l'Agence de l'eau et de l'Europe. Statuts qui ont été adoptés à l'unanimité lors de l'AG extraordinaire du 1^{er} avril 2021.

Le conseil d'administration a par la suite confié au Bureau le soin d'élaborer un règlement intérieur qui doit préciser l'application d'un certain nombre de points des statuts dont la nomination d'un président de commission, le fonctionnement de la plateforme expertise, les règles déontologiques et la protection des données. Et également de préciser le cadre juridique de l'IFREEMIS en faisant entre autres une analyse juridique de l'association au regard de la qualification de pouvoir adjudicateur.

D'un point de vue organisationnel, cette année aura vu le recrutement de nouveaux salariés et d'un service civique. Elodie Lecornu en tant que chargée de mission sur le projet REZOH-Tufs, Paul Salabelle comme apprenti juriste et Loïc Besnard en appui sur le projet KARST au Laos et la mise à jour des outils de communication.

L'année 2021 aura vu l'IFREEMIS fêter ses trois ans d'existence. Ce qui lui a permis de prétendre à l'agrément des associations au titre de la protection de la nature qui a été déposé en fin d'année.



FONCTIONNEMENT



Recrutements

L'année 2021 a vu l'arrivée de trois nouvelles recrues :

Service civique : Loïc Besnard, recruté en mai 2021 pour une durée de 8 mois afin :

→ **Appuyer l'équipe du projet KARST**

- Participation à l'organisation d'ateliers d'animation à destination des populations locales.
- Appui à la création de nouveaux outils pédagogiques (vidéos, posters, ...).
- Appui et participation à l'analyse des données collectées par les experts.
- Appui à la restitution de ces données aux différents acteurs locaux et bénéficiaires des projets.

→ **Contribuer aux actions de communication de l'association :**

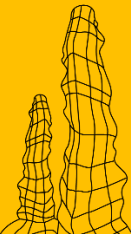
- Appui et participation à l'actualisation de la version française du site internet de l'IFREEMIS
- Appui et participation à l'amélioration des autres outils de communication (Dépliant, panneaux déroulants, ...)
- Publication sur les réseaux sociaux

Apprenti juriste : Paul Salabelle, recruté en septembre 2021 jusqu'à fin août 2022.

- Faire l'analyse juridique de l'association au regard de la qualification de pouvoir adjudicateur.
- Etudier les formats de partenariat et sous-traitance envisageables entre l'association et les acteurs publics (collectivités territoriales, associations, syndicats mixtes, ...), privés (association considérée comme pouvoirs adjudicateurs ou non, et/ou inscrite dans le champ de la concurrence, ...) et les adhérents.
- Actualiser l'analyse juridique de l'association au regard de la qualification d'association transparente datant de fin 2018
- Appuyer l'équipe dans la rédaction du règlement intérieur de l'association et de la charte de la plateforme expertises
- Faire une analyse comparative des avantages et des inconvénients des différentes formes/structures juridiques existantes (Association, GIP, SCIC, SPL, ...) au regard des missions de l'IFREEMIS.

Chargée de mission : Elodie Lecornu, recrutée en novembre 2021 sur le projet REZOH Tufs dont elle assure la gestion, et qui sera amenée à intervenir sur de nouveaux projets.

- Encadrement des études.
- Réalisation et suivi de projets.
- Rédaction de cahier des charges.



- Montage de projets.
- Animation de réunions.
- Gestion et suivi financier de projets et d'études.



Actualisation des statuts

Le projet de statuts actualisés, discuté en bureau et lors du conseil d'administration du 26 février 2021, a été approuvé par les adhérents lors de **l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} avril 2021.**

Principaux amendements :

- Redéfinition des objectifs de l'association, avec l'inscription des grandes préoccupations environnementales auxquelles nous sommes confrontés : changement climatique, perte de biodiversité et pollution.
- Ajout d'un avant-propos sur l'ancrage ardéchois de l'association.
- Ajout d'un article sur le règlement intérieur.
- Mandature des administrateurs qui passe de 2 à 3 ans et appliqué aux administrateurs actuels.
- Précisions sur les pouvoirs et le rôle du CA et du Bureau.
- Modification des modalités de vote en AG extraordinaire.



Convention collective

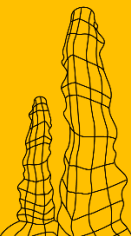
Adoption de la convention collective Convention collective nationale de l'animation du 28 juin 1988 à laquelle se reportera l'IFREEMIS pour toutes les questions relatives aux conditions d'emploi des salariés, garanties sociales, de formation professionnelle, etc. Celle-ci sera mise en application en septembre 2022.



Agrément au titre de la protection de l'environnement

L'IFREEMIS a soumis une demande d'agrément au titre de la protection de l'environnement à l'échelle régionale début novembre 2021. Cet agrément permettrait de :

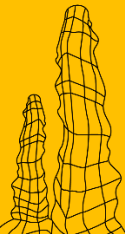
1. Faciliter l'obtention de nouveaux financements.
2. Améliorer la lisibilité et la crédibilité de l'association. C'est une reconnaissance du sérieux et des compétences de l'association.
3. Être appelé à participer à l'action des organismes publics sur l'environnement.
4. Être désigné pour siéger dans des commissions ou conseils à vocation consultative, de niveaux national, régional ou départemental.





Financements de l'association

L'IFREEMIS a conforté son assise financière grâce à l'obtention de nouveaux financements de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre du projet REZOH-Tufs Plan d'actions, connaissances, et REstauration des ZOnes Humides associées aux tufières. Ces deux nouveaux financements, ont permis le recrutement d'une chargée de mission, et sont venus renforcer les subventions du SMERGC, du Programme LEADER, du Département de l'Ardèche et de l'Agence Française de Développement.



EVENEMENTS / COMMUNICATION



Congres UCIN à Marseille

Le congrès mondial de l'UICN (Union Internationale pour la Nonservation de la nature) s'est tenu à Marseille du 3 au 11 septembre. Malgré un contexte sanitaire difficile, ce congrès a été un succès avec près de 9 200 congressistes, 25 000 visiteurs, et des dizaines de milliers d'internautes connectés pour suivre les différentes conférences. Après deux annulations, le maintien de cette manifestation en présentiel a été confirmé tardivement début juin. Mais grâce à la mobilisation de plusieurs adhérents de l'IFREEMIS, nous avons pu organiser en un temps record les trois manifestations suivantes :

❖ Conférence scientifique

La conférence scientifique « *de l'exploration scientifique à la conservation des grottes et patrimoines karstiques* » a montré à un public avisé, la place qu'occupe IFREEMIS à l'interphase entre les différents acteurs intervenant sur le milieu souterrain. Organisée autour du triptyque Processus Découverte/Exploration-étude/Protection, les conférenciers Jean Marie Chauvet, Éliette Brunel, Luc Henri Fage et Michel Renda ont présentés les exemples Grotte Chauvet-Pont-d'Arc, des grottes et lapiaz géants de Madre de Dios, et enfin de la Lechuguilla Cave.

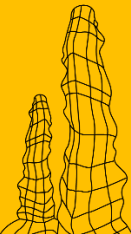
❖ Journée d'échanges techniques

La journée d'échanges techniques entre gestionnaires d'espaces naturels protégés karstiques organisée conjointement avec le Parc national des Calanques le 10 septembre 2021 a permis de positionner IFREEMIS comme le point de convergence des gestionnaires d'espaces karstiques, et de poser les premières pierres d'un futur observatoire du milieu souterrain et karstique.

Les échanges ont permis d'identifier les différentes contraintes liées à l'étude du karst ainsi que les intérêts et les difficultés des acteurs concernés (gestionnaires, chercheurs, pratiquants, etc.) à se structurer autour d'un projet commun à une échelle nationale.



Ensemble des intervenants et des organisateurs de la conférence devant la fresque monumentale de Michel Renda. De gauche à droite : Fabien Hobléa | Luc Henri Fage | Éliette Brunel | Raphael Torquebiau | Jean-Marie Chauvet | Loic Besnard | Roger Estève | Michel Renda



Les résultats de l'enquête menée ainsi que les retours des participants présents à cette journée ont souligné la volonté de créer un observatoire national du karst qui serait un outil d'échanges et de partages à l'échelle nationale. Il permettrait de faire le lien entre les différents acteurs autour de projets de recherche et d'un centre de ressources commun. Ses objectifs seraient d'apporter des outils, des moyens, des formations supplémentaires aux acteurs pour mieux appréhender les enjeux et les problématiques de leur site et les aider dans la prise en compte des espaces karstiques dans leur plan de gestion. Enfin il aurait un rôle de sentinelle dans ce contexte de changements globaux (changements climatiques et érosion de la biodiversité) en valorisant les études et les données pour mieux orienter les politiques publiques à l'échelle nationale et locale.



Groupe qui s'est rendu sur le terrain pour tester la méthodologie EVALCAV à la grotte Saint-Michel.

❖ **Présentation & Valorisation de la Résolution 074 : Patrimoine géologique et aires protégées**

A l'occasion du congrès de l'UICN, l'IFREEMIS a investi le samedi 11 septembre le stand du Ministère de la Transition Ecologique situé dans l'espace public du congrès pour un débat sur la mise en œuvre des différentes réclamations de la Résolution 074. Nous avons pu compter sur la présence des conférenciers Fabien Hoglea (Université Savoie Mont Blanc) et Manuel Monge-Ganuzas (Vice-président de ProGEO).

Considérant le caractère spécifique des cavités naturelles.

Reconnaissant l'intérêt biologique et géologique des cavités naturelles.

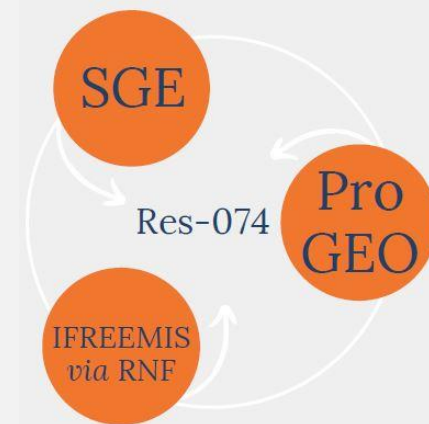
Rappelant que les milieux souterrains restent largement méconnus.

L'UICN demande via cette résolution de prendre en compte les questions spécifiques liées aux géopatrimoines et milieux souterrains dans les politiques de conservation de la nature.

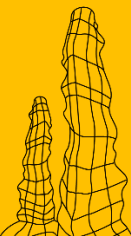
L'application de la résolution 074 par les membres de l'UICN doit permettre une meilleure prise en compte des milieux souterrains dans les politiques de conservation de la nature, mais aussi :

- d'insister sur l'enjeu d'amélioration de la connaissance des processus dynamiques complexes entre la surface et le sous-sol plus particulièrement en milieu karstique,
- d'encourager les acteurs concernés à développer des approches plus globales, plus collaboratives et plus durables du milieu souterrain tant dans son étude, sa protection, la gestion de ses ressources, sa valorisation,
- d'inviter les gestionnaires d'aires naturelles protégées, de sites touristiques ou de ressources, à adopter des démarches exemplaires et à conduire des actions de sensibilisation à la préservation des milieux concernés.

Résolution copportée par



Le projet de motion initiale a été fusionné à deux autres motions sur les géopatrimoines portées par 1) la société géologique d'Espagne, et 2) ProGEO, European Association for the Conservation of the Geological Heritage

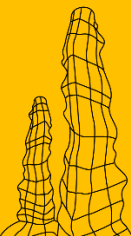




Dans l'espace public du congrès. De gauche à droite : Manuel Monge Ganuzas | Fabien Hobléa | Roger Estève | Raphaël Torquebiau

❖ **Convention de partenariat avec SMILO**

Nous avons profité de ce congrès pour signer une convention de partenariat avec une autre ONG, SMILO (Small Islands Organisation) qui pourrait se concrétiser par une première intervention à sur l'île de Nosy Hara Madagascar dans le cadre du projet « *Etudes de préfiguration pour la mise en place d'aménagements durables sur l'île de Nosy Hara à Madagascar* », dont l'objectif général est de renforcer les connaissances sur les écosystèmes marins et souterrains de l'île, et accompagner la mise en place de futures activités scientifiques et touristiques sur l'île en déterminant les potentialités d'accès à l'eau et à l'énergie et en gestion de déchets, en coopération avec la population locale, les acteurs universitaires et techniques locaux.



AVANCEMENT DES COMMISSIONS THEMATIQUES



Formation

❖ Diplôme interuniversitaire sur la « Gestion et valorisation des milieux souterrains et cavités naturelles »

Diplôme Interuniversitaire co-porté par l'Université Savoie Mont Blanc et l'Université Grenoble-Alpes, dont les objectifs sont de compléter les connaissances sur les milieux souterrains et apprendre à les mettre en œuvre pour améliorer la protection de son environnement, les pratiques de gestion et les modes de valorisation des milieux et des patrimoines souterrains. Le diplôme est constitué d'un tronc commun et de deux spécialités 1/mise en tourisme, médiation et interprétation des paysages souterrains et karstiques, et 2/ conservation et gestion des milieux et des patrimoines souterrains.

18 novembre 2021 : Réunion du COPIL afin de valider les points suivants :

- Le contenu pédagogique de la formation (maquette pédagogique)
- Le type de public concerné / pré-requis
- Le rythme de la formation / calendrier
- Les intervenants (extérieurs et universitaires)
- Le lieu de formation / lieux d'hébergement

Les aspects financiers

- Tarif de la formation
- Rémunération des intervenants
- Simulation financière de la formation

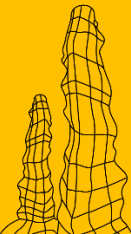
Retroplanning 2022

- Réalisation de la note d'opportunité – vote en commission dans les universités
- Stratégie de communication : réalisation de la plaquette/diffusion dans les réseaux/actions ciblées (mailing/publipostage/réseaux sociaux)
- Organisation du COPIL lancement de la formation avec l'ensemble des intervenants 1 mois environ en amont du démarrage

❖ Modules de progression sur cordes

Cette formation de deux niveaux est destinée aux gestionnaires, aux scientifiques, et à tous ceux qui souhaitent acquérir les bases de la progression sur cordes en paroi. La personne qui suit cette formation devra dans tous les cas évoluer sous la responsabilité d'un professionnel assermenté. Elle est dispensée par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le CDS 07, sur trois jours pour un coût de 525 € (hors hébergement) et un nombre maximum de huit participants.

Faute de candidats cette formation n'a pu être organisée au printemps 2021. Il a été décidé de réorganiser deux nouvelles sessions en mars et avril 2022, de reprendre et améliorer le plan de communication en relayant l'information dans les réseaux dès l'été 2021, d'en faire la promotion sur les réseaux sociaux et de créer une plaquette promotionnelle spécifique.



Deux niveaux disponibles

Niveau 1 : permet, sous la responsabilité d'une personne compétente, d'explorer une cavité ou une falaise sur des obstacles simples.

Niveau 2 : permet, sous la responsabilité d'une personne compétente, d'explorer une cavité ou une falaise présentant l'enchaînement d'obstacles techniques.

Les personnes encadrantes sont des formateurs diplômés du CREPS et du Comité départemental 07.

Profil du candidat

La formation Progression sur corde fixe de niveau 2 s'adresse principalement aux agents des structures gestionnaires des espaces naturels protégés ou des grottes touristiques, étudiants, enseignants de l'enseignement supérieur, chercheurs et techniciens de bureaux d'études.

Conditions d'accès

Niveau 1 : Aucun prérequis. Une pratique sportive régulière est souhaitée.

Niveau 2 : Pouvoir justifier d'une expérience en progression sur cordes dans les deux dernières années : niveau 3^{ème} chauve-souris délivré par la FFS ou le SNPSC ou avoir suivi le niveau 1.

Les modalités

D'une durée de 21 heures, cette formation vous apportera les techniques de progression sur corde fixe en utilisant les outils usuels en spéléologie.



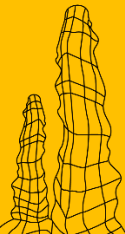
Milieus souterrains et espaces naturels protégés

❖ Observatoire du karst

L'IFREEMIS a initié la démarche de création d'un observatoire national du karst par le développement d'une méthodologie et d'un protocole de description et d'évaluation standardisées des cavités, dénommée méthodologie EVALCAV, qui préfigure ce que pourrait être cet observatoire. L'intérêt de cette démarche a ensuite été confirmé lors de la journée d'échanges techniques entre gestionnaires d'espaces naturels karstiques organisée en marge du congrès de l'UICN et au cours de laquelle les gestionnaires ont fait remonter une liste d'attentes allant dans ce sens :

- Elargir la démarche à l'ensemble des formes karstiques existantes : cavité, falaise, canyon, poljé, vallée karstique, etc...
- Créer du lien entre chercheurs et gestionnaires.
- Apporter aux gestionnaires de territoires karstiques des outils d'aide à la décision, leur permettant d'évaluer l'état de conservation de ces milieux,
- Favoriser la collecte, l'inventaire et le suivi des retours d'expériences locaux pour les valoriser à une échelle nationale.
- co-construire et tester localement des méthodologies expérimentales et protocole de description et d'évaluation transposables à l'échelle nationale
- Améliorer et mutualiser les connaissances sur les milieux karstiques et ainsi définir à terme des stratégies de préservation globale
- Développer une base de données commune, centralisant la donnée à l'échelle nationale.

Une nouvelle journée d'échanges techniques entre gestionnaires d'espaces naturels karstique doit être organisée à l'été 2022, vraisemblablement dans les locaux du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche.



❖ Première réunion de travail du Comité de pilotage EVALCAV

Une première réunion du COPIL de la méthodologie EVALCAV a été organisée le 17 juin 2021, avec pour objectif de valider scientifiquement par un collège d'experts pluridisciplinaires, de l'adapter et de créer un outil informatique de saisie et traitement des données, de la tester et la diffuser. Ont participé à cette réunion les membres des deux collèges : un collège d'expert.e.s disciplinaires couvrant l'ensemble des thématiques de la méthodologie, un collège de "Têtes de réseaux / institutions" composé des institutions.



Test de la fiche inventaire simplifiée de la méthodologie EVALCAV à la grotte Saint-Michel, parc national des Calanques



Tourisme expertise

❖ Structuration de la plateforme expertise

Le projet de plateforme expertise est une offre d'accompagnement aux porteurs de projets inscrite au projet triennal d'activité 2019-2021 dont le fonctionnement repose sur la somme des structures adhérentes et leurs diversités, permettant une approche multidisciplinaire. Il n'existe pas à l'échelle nationale d'acteur regroupant, à travers ses adhérents, tous les champs de compétences qui ont trait à la gestion et à la valorisation des milieux souterrains et des milieux karstiques. D'où l'enjeu de créer une telle plateforme qui répondrait aux attentes des acteurs.

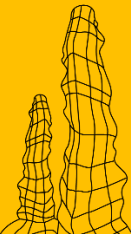
Enjeux Financier : Cette plateforme est la base du modèle économique de l'IFREEMIS. La rémunération de la plateforme doit permettre de couvrir les coûts de fonctionnement, les coûts de montage de projets, salaires des salariées, etc.

Enjeux Stratégique : Contribuer à l'objectif stratégique de l'IFREEMIS de créer un centre de ressources de référence sur les milieux souterrains et le Karst

Enjeux Collectif : créer des synergies entre les adhérents. Faire travailler ensemble des structures, ayant des formes juridiques différentes et intervenant dans des domaines différents.

Retroplanning

- Validation des savoir-faire des membres de l'IFREEMIS.
- Elaboration d'un règlement de la plateforme expertise courant 2022 par l'apprenti juriste.
- Présentation de la charte lors du dernier conseil d'administration de l'année 2022.
- Délibération lors de l'assemblée générale.



❖ **Projet REZOH-tuf : Plan d'actions, connaissances, et REstauration des ZOnes Humides associées aux tufières**

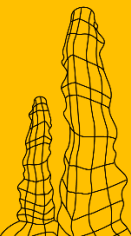
L'IFREEMIS avec trois de ses membres, le Conservatoire d'Espace Naturel Rhône Alpes, le Laboratoire Edytem de l'Université Savoie Mont Blanc et le bureau d'étude Styx4D a monté un projet sur l'étude des tufs financé conjointement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de sa stratégie Environnement/Energie adoptée en juin 2018, et plus précisément à travers son dispositif « Biodiversité ordinaire », et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse à travers l'appel à projets Eau & Biodiversité. L'objectif et l'ambition générale de ce projet sont de :

- Rassembler et préciser la connaissance sur ces milieux, questionner les enjeux et les menaces autour de la préservation de cet habitat.
- Fédérer les acteurs et institutions impliqués dans la préservation des milieux et de la ressource autour de la thématique des tufs.
- Réaliser des inventaires complémentaires.
- Conduire une phase pilote d'expérimentation de restauration sur 6 tufières présentant des états et des enjeux de conservation distincts sur des zones biogéographiques différentes à l'échelle du bassin Rhône Méditerranée AURA.
- Publier/diffuser un guide de gestion et de restauration des tufs.
- Et enfin co-construire un plan d'actions « Marathon du tuf » sur 42 tufières avec une mise en œuvre ultérieure à cette première démarche (possiblement en 2024).

La durée du projet est de 3 ans et se terminera fin 2024. Une chargée de mission a été recrutée.



Elodie Lecornu, chargé du projet, devant les cascades de Choranche



❖ PROJET KARST LAOS

Le projet KARST (Khammouane-ARdèche Stratégie Territoriale) porté conjointement par Tétraktys et le SMERGC (chef de file) et en partenariat avec IFREEMIS, consiste en la réalisation d'un état des lieux (géographie, géomorphologie, ethnologie, tourisme, gestion du territoire) d'une partie de la réserve nationale de la Phou Hin Poun, située dans la province de Khammouane au Laos, ainsi que d'un échange d'expériences entre les deux collectivités avec des voyages d'études prévus en France et en Asie. Cette première phase du projet a pour objectif la rédaction d'un plan de développement préfigurant le premier géoparc UNESCO du Laos.

Etat d'avancement du projet

Avec la pandémie, nous avons dû faire face à des évolutions significatives du contexte global du projet qui a obligé les partenaires du Projet à adapter rapidement la stratégie sans toutefois revoir les objectifs globaux du projet KARST. Nos ajustements ont consisté en :

- Le recrutement d'experts locaux pour mener les études sur le terrain ;
- La mise en place d'ateliers d'échanges à distance pour pallier l'impossibilité d'aller au Laos ;
- L'organisation de la visite officielle de l'ambassade du Laos en Ardèche du 08 au 12 novembre 2021 ;

Etat d'avancement des études menées par les experts IFREEMIS

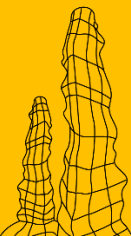
1. Qualification des paysages et identification de géosites d'intérêt (Expert Terry Bolger)

Nous avons confié cette étude à un expert, M. Terry Bolger, géologue et spéléologue. L'objectif de cette étude est de qualifier les paysages de la réserve nationale de la Phou Hin Poun et d'en identifier des sites naturels qui illustreront les reliefs et les processus géologiques affectant l'évolution des paysages. Les conclusions de cette analyse nous permettront d'appréhender de façon systémique les paysages karstiques de la Phou Hin Poun. En outre, nous disposerons d'une liste d'une trentaine de sites d'intérêt pour leur représentativité des paysages et leur intérêt touristique.

2. Réalisation d'une étude comparative de géoparcs (Bureau d'étude Karst 3E)



Mosaïque de photos des expertises terrain, ateliers et de la visite en Ardèche de Son Excellence, M. l'Ambassadeur Yong Chanthalangsy.



Afin de positionner la Phou Hin Poun au regard de ses singularités paysagères, nous avons initié une analyse comparative, confiée au bureau d'études français Karst 3E, d'un échantillon de géoparcs, principalement asiatiques. Cette analyse comparative est un outil qui qualifiera objectivement la Phou Hin Poun en considérant des critères naturalistes et culturels.

3. Expertise des infrastructures touristiques (Bureau d'études LCG)

Cette expertise permettra de produire un état des lieux centré sur la place du développement écotouristique et la qualité des infrastructures actuelles. Cette expertise associe des entretiens avec les autorités de chaque village visité et les opérateurs économiques vivant du tourisme. Cette étude précisera le degré de préparation et d'acceptation du territoire afin d'implanter respectueusement des activités écotouristiques.

Visite de Son Excellence, M. l'Ambassadeur du Laos en France, Yong Chanthalangsy, en Ardèche

L'objectif de cette visite était de créer un lien avec une délégation laotienne et de présenter les dispositifs réglementaires en vigueur en Ardèche pour la valorisation et préservation des paysages, avec un temps dédié au fonctionnement de la structure du PNR des Monts d'Ardèche et du label Géoparc.



Son Excellence, M. l'Ambassadeur Yong Chanthalangsy, devant les panneaux de l'exposition du projet KARST dans les locaux du PNR des Monts d'Ardèche.



Enseignement supérieur & recherche scientifique

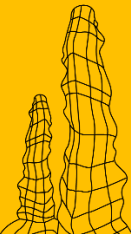
❖ Hôtel à projets

Rappel des attendus et objectifs de cet hôtel à projets (texte écrit par Jean-Jacques Delannoy)

Définition usuelle des Hôtels à projets dans le domaine de la recherche : Au sens général, un hôtel à projets est une structure d'accueil et d'animation scientifique adossée à une plateforme « technologique ». Inscrit dans un tissu (local, régional, national), il entretient par ses fonctions et missions un flux régulier de visiteurs (formation, École d'Été, accueil chercheurs junior et senior, accueil équipe recherche durant analyses ou expérimentation...). L'Hôtel à projets se distingue des laboratoires et structures universitaires et de recherche en développant des missions de « facilitateur » de l'interdisciplinarité et de l'émergence de nouvelles recherches (réponse à des verrous ou à des champs peu couverts par les travaux antérieurs...). Il constitue un lieu bien identifié dans l'espace scientifique national et international.

Application du concept d'Hôtel à projets dans IFREEMIS : IFREEMIS s'inscrit dans la précédente définition par les entrées suivantes :

- Créer un lieu bien identifié à l'échelle nationale sur les milieux souterrains.
- Accueil de stage de terrain organisé par les formations universitaires.



- Animation d'ateliers, d'écoles d'été et de formations hors-académiques sur les verrous et enjeux de connaissance, de gestion, de conservation, de remédiation...
- Plateforme originale construite sur un réseau local de grottes-écoles et de grottes laboratoires
- Une structure hors mur des centres universitaires et de recherche
- Une structure de diffusion des connaissances par des conférences grand public, l'accueil d'exposition et/ou l'accompagnement de contenu d'exposition.

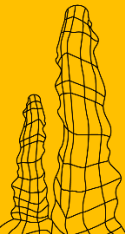
L'ensemble de ces entrées sont déclinées sous l'angle d'une ouverture interdisciplinaire et multiacteurs qui a toujours été au cœur du projet d'IFREEMIS : *un lieu ouvert d'échanges et de création par des discussions ouvertes.*

En quoi l'HAP IFREEMIS fait sens aujourd'hui :

- Il n'existe pas aujourd'hui à l'échelle nationale un lieu identifié de mise en réseau et d'animation sur les milieux souterrains : l'HAP créerait la visibilité d'IFREEMIS en étant un lieu concret.
- Il existe sur le territoire ardéchois un réel déficit de structures d'accueil pour des formations scolaires, universitaires et autres souhaitant travailler sur les milieux souterrains, les territoires karstiques et les ressources et patrimoines liés à ces territoires
- Penser une structure d'accueil étroitement associée à la plateforme de « grottes-écoles », de « grottes-laboratoires » et de « sites karstiques phares » constituerait un véritable nœud ancré dans le tissu local en lien avec les acteurs du milieu souterrain (grottes touristiques, Chauvet 2, CDS 07...). Développer le couplage accueil-plateforme cave vers les formations dédiées aux sites touristiques, aux classes spéléos des collèges et lycées de l'éducation nationale.
- Le territoire sud-Ardèche : un territoire privilégié d'accueil de l'Hôtel à Projets. Il présente de nombreux atouts en lien avec les objectifs et attendus de l'HAP. C'est une région reconnue pour ses phénomènes souterrains et karstiques, au même titre que les grandes régions karstiques alpines, pyrénéennes et du sud du Massif central (grands causses, Quercy.). Aux valeurs patrimoniales naturelles et paysagères associées au milieu souterrain avec trois sites classés au titre des monuments naturels (Pont d'Arc, aven d'Orgnac, grotte de St Marcel) et un grand site de France souterrain (site d'Orgnac), le Sud-Ardèche est également connu pour ses patrimoines archéologiques de surface et souterrains (Orgnac 3, porche de St Marcel, 20 cavités ornées des gorges de l'Ardèche-Ibie et la grotte Chauvet-Pont d'Arc). Ces valeurs patrimoniales naturelles et culturelles associées au milieu souterrain constituent un socle riche pour les activités portées par l'HAP et ce dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres. Valoriser ces patrimoines dans le cadre de la plateforme « grottes et sites écoles » en lien avec les acteurs et gestionnaires du territoire est au cœur de l'HAP IFREEMIS.
- Des acteurs locaux déjà engagés dans l'idée de plateforme « grottes-écoles et grottes laboratoires » : les sites touristiques d'Orgnac, St Marcel d'Ardèche, Chauvet 2, la Réserve naturelle des gorges de l'Ardèche.

Etat d'avancement du projet

- Etude de faisabilité finalisée comprenant un cahier des charges précis a été remise courant 2020.
- Le site du CERMOSEM et l'ancien hôpital de Villeneuve de berg, un temps retenu comme sites pouvant accueillir l'HAP, ne font partie de la liste de sites présélectionnés du fait de leur éloignement des grottes laboratoires que sont Saint-Marcel, l'Aven d'Orgnac, la Madeleine, ...
- Actualisation de la liste des sites potentiels d'un nouveau candidat à l'accueil de cet HAP : la commune de Saint-Marcel-d'Ardèche.
- Rédaction d'une grille d'évaluation des sites identifiés reposant sur le cahier des charges et reprenant les principales attentes.



- Visites des sites avec les membres du Bureau de l'IFREEMIS des quatre sites potentiels que sont : la base de Salavas, l'hôtel/Restaurant situé au centre du village d'Ornac, l'école de la commune de Saint-Marcel-d'Ardèche et l'ancien collège de Vallon-Pont-D'arc.

Retroplanning 2022 :

- Premier trimestre 2022 : visite des sites potentiels et sélection du site qui accueillera l'hôtel à projets.
- Délibération en conseil d'administration de la collectivité qui portera le projet.
- Inscription au CPER ou recherche d'autres financements complémentaires pour financer les travaux de construction/réhabilitation.

